



Délibération n° 08 / 2019

Département de l'Hérault
Commune de PIGNAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT
14 MARS 2019
D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.

L'an deux mille dix-neuf, le onze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Michelle CASSAR, Maire,

Etaient présents : Mesdames Mme Isabelle BARDIN, Anne-Marie CALMES, Sylvie CINÇON, Jasmine DE BLOCK, Danièle DUBOUCHER, Véronique GIMENEZ, Isabelle IRIBARNE, Monique MARCILLAC, Karine QUEVEDO, Fabienne THALAMAS, Katia TROCHAIN, Michèle WASSELIN, Messieurs Daniel BERAUD, Daniel DELAUZE, Denis GALINIER, Marc GERVAIS, Joseph MARCO, Patrick MATTERA, Jean-Marie POURTIER, Bernard PRIOU, M. Rémi SIE, Thierry QUILES.

Absents excusés : M. Cyrille AMIRAULT (pouvoir à Mme Katia TROCHAIN), M. Julien BIEGEL (pouvoir à M. Joseph MARCO), M. Mickaël GIL (pouvoir à Mme Karine QUEVEDO), Mme Marie-Thérèse MERCIER (pouvoir à Mme Isabelle IRIBARNE), M. Gaspard MESSINA (pouvoir à Mme Sylvie CINÇON), Mme Jeanne ZONCA (pouvoir à Mme Michèle WASSELIN)

Absents non excusés :

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Katia TROCHAIN a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Animation – Balade Gourmande « Les Délices de la Moure » – Demande de subventions

Monsieur Thierry QUILES, Adjoint au Maire, délégué à l'animation et la vie sportive, expose au Conseil municipal :

Depuis 11 ans, la ville de Pignan et le Syndicat des Collines de la Moure organisent « Les Délices de la Moure », une balade gourmande et œnologique à travers vignes et garrigues.

Devenue incontournable et rassemblant plus de 700 personnes, cette balade d'environ 7 km, est ponctuée de pauses gourmandes élaborées par le traiteur Cabiron et de dégustations de vins des domaines des Collines de la Moure. Elle aura lieu samedi 25 mai 2019 sur la commune de Pignan.

L'ensemble des vigneron s'attèle à la promotion de leur production et de leur exploitation viticole durant cette journée et dans un cadre authentique.

Il convient d'ores et déjà afin d'en parfaire le financement, de solliciter des aides financières diverses.

La présente affaire a été soumise aux membres de la commission animations le 27/02/2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE Madame le Maire à solliciter les aides financières les plus larges auprès des collectivités et organismes susceptibles d'apporter leur concours dans cette opération,,
- AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Commune de PIGNAN (Hérault)

Délibération n° 08/2019

Objet : Animation – Balade Gourmande « Les Délices de la Moure » – Demande de subventions

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 29 (dont 6 pouvoirs)
Votes : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,


Michelle CASSAR



Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de la mairie ;
que la convocation du conseil avait été faite le 4 mars 2019.

Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN